

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 6 octobre 2015

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la Commune

Membres présents : Mme Maryse BEYER, Mr Yves COURNE, Mme Sylvie BERSON, Adjoint
Mmes Nathalie BEDIER, Carine GERMOND, Chantal LOUAISIL
Mr Anthony SABIN

Membres excusés : Mrs François HAREL qui donne procuration à Maryse BEYER
Mr Franck POIRIER qui donne procuration à Pierrick GILLES

Membres absents : Mr Nicolas SIMON

Secrétaire de séance : Anthony SABIN

Ordre du jour

- 1- Lecture du compte rendu précédent
- 2- Nouveau mode de calcul de la redevance assainissement
- 3- Primes de fin d'année du personnel municipal
- 4- Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

En préalable, le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour une demande de la commune de Saint Aignan sur Roë pour subventionner la recherche d'un nouveau médecin

[Accepté à l'unanimité](#)

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 – Nouveau mode de calcul de la redevance assainissement

Suite à l'examen au précédent conseil des propositions de ce nouveau mode de calcul, le forfait passe à 54€, par contre le prix du m³ consommé baisse à 0.39€

On appliquera le Code Général des Collectivités Territoriales pour le forfait de base (Dans les deux ans qui suivent la mise en service du système de collecte des eaux usées, la redevance d'assainissement est due par tout usager situé dans une zone d'assainissement collectif qu'il soit ou non raccordé au réseau du moment qu'il y a un réseau et qu'il y est raccordable)

[Validé à l'unanimité](#)

3– Primes de fin d'année du personnel municipal

Elles restent inchangées par rapport à celles de l'an dernier

Validé à l'unanimité

4- Demande d'aide de la Commune de Saint Aignan sur Roë

Pour anticiper la cessation d'activité du Médecin de la commune, la Mairie a commencé à chercher un remplaçant mais il est nécessaire de se faire aider par un cabinet spécialisé.

C'est pourquoi elle sollicite l'aide de différents partenaires dont les Communes alentours.

Le Conseil donne un accord de principe dans l'attente de plus amples informations sur le coût

5- Questions diverses

Prochaine réunion le mardi 3 novembre 2015 à 21 H 00

Clôture 22 h 40 mn